

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.04
Une fois la semaine... 0.03

Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.05
Pour les annonces à longs termes conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 24 Sept. 1885

LE NOMMÉ KRIBS DU "NEWS"

Le capitaine Robert a fait arrêter hier soir, dit le Monde, le nommé Kribs, rapporteur du News de Toronto. Cet insolent est venu déclarer devant les jurés, avec un air narquois et satisfait, qu'il est l'auteur des insultes publiées dans le News à l'adresse du 65me bataillon, de notre nationalité et du drapeau français. Nous félicitons le capitaine Robert. Il mérite une médaille d'honneur et la reconnaissance de tous ses compatriotes.

L'AFFAIRE SHEPPARD

Sheppard, l'homme du News de Toronto, l'insulteur du 65ème bataillon, a été condamné hier, devant les assises criminelles de Montréal, à \$200 d'amende et les frais, comme "coupable d'avoir publié un libelle dont il ignorait la fausseté."

A sa sortie du Palais de Justice, un nommé Normandeau, qui faisait partie, paraît-il, du 65ème bataillon durant la récente campagne du Nord-Ouest, a tenté de frapper l'insulteur avec un fouet; mais, le major Dugas l'en a empêché, et comme Sheppard tirait un revolver de la poche de son paletot, le Capt. Giroux, du 65ème, l'a assuré qu'il ne lui serait fait aucun mal, lui conseillant en même temps de remettre son arme où il l'avait prise.

Les rapports ajoutent que le rédacteur du News a été alors arrêté par deux gardiens de la paix, sous accusation d'être porteur d'une arme à feu, et que la foule l'a poursuivi de ses sifflets et de ses huées jusqu'à la cour de police, où M. le magistrat D. Snoyers a ordonné sa libération, à la demande du major Dugas.

Nous condamnons certes tout soulèvement populaire dont le but est la vengeance, le motif la rancune ou la haine; mais, il est les circonstances qui pallient ces égarements de l'opinion publique, si elles ne les excusent pas absolument. Et, aujourd'hui, au lendemain des attaques rageuses, bêtes et injustes dont nous, Canadiens français, avons été les victimes de la part de francophobes taillés comme l'écrivain du News, qui osera dire que nos compatriotes de Montréal n'obéissent pas à un sentiment naturel, irrésistible, en se sentant pris de dégoût pour cet homme qui les a insultés dans leurs fils et leurs frères, en lui faisant comprendre qu'ils le méprisent lui et ceux de son espèce.

Encore une fois, nous condamnons la rage du peuple et nous admirons la conduite d'hommes qui, comme le major Dugas et le capt Giroux, disent à leur ennemi: nous vous méprisons; cependant, vous êtes chez nous et vous pouvez aller sans crainte, si ne vous sera faite aucune injustice; mais, les masses ne savent ni raisonner ni tirer des déductions, elles, et il n'appartient pas, dans tous les cas, au fanatisme anglais de blâmer ce qui s'est fait à Montréal, lui qui ne cesse de semer dans le pays l'ivraie de la division, qui cherche par tous les moyens à amener l'une contre l'autre les deux races prédominantes qui com-

posent la population du Canada. Tous ces gens-là devraient bien comprendre enfin que nous vivons ici chez nous, et que nous ne sommes pas de ces hommes dont on peut faire des Patiras ou des esclaves.

Comme mot de la fin, nous enregistrons sous toutes réserves une nouvelle, incroyable tant elle est absurde. Le rumeur veut, en effet, que les citoyens de Toronto se préparent à prélever une collecte publique pour faire rentrer le rédacteur du News dans les fonds que lui ont coûtés ses écrits libelleux à l'adresse du 65ème bataillon, et qu'on ait même l'intention dans la capitale de l'Ontario, de célébrer le retour du condamné par une procession aux flambeaux. Autant vaudrait offrir de suite un prix de vertu à l'écrivain qui aura, le plus lâchement et sans cause, insulté notre race.

COMMENT ILS AIMENT RIEL

L'amour du parti libéral pour Riel est subordonné entièrement, nous l'avons déjà dit, à sa soif du pouvoir et ses rancunes politiques. La Patrie vient de donner une nouvelle preuve de la vérité de cette assertion, en reproduisant sans commentaires l'alinéa suivant pris du Times de Hamilton:

On a découvert, dit la feuille de M. Beaugrand, que l'agitation qui se fait en France en faveur d'un pardon pour Riel est menée par l'honorable M. Chapleau, secrétaire d'Etat, d'après les instructions de sir John A. Macdonald. L'idée de sir John est que, en travaillant l'opinion publique en France par la voie des journaux, le gouvernement français sera forcé de demander l'intervention du gouvernement anglais en faveur de Riel, et que ce sera pour sir John une excuse pour dériver le chef métis. Un des attachés de l'agence canadienne à Paris écrit à un de ses amis ici, disant que l'agitation en France est dirigée et fomentée par M. Chapleau, secrétaire d'Etat et M. Fabre, commissaire spécial.

Dans son désir de nuire à M. Chapleau, l'organe rouge de Montréal ne s'est pas aperçu qu'il plaçait la cause de ceux qui veulent absolument que Riel ne soit pas fou et qu'il monte sur l'échafaud. Que le secrétaire d'Etat soit l'auteur du mouvement républicain en France, cela ne doit pas être et cela n'est sûrement pas; mais, la Patrie aime beaucoup à ce qu'il en fût ainsi, parce que le parti gris y gagnerait quelque chose auprès des fanatiques d'Ontario, et que ça aiderait les rouges de Québec à atteindre le pouvoir, sauf même à n'y rester que deux fois vingt-quatre heures, comme cela s'est déjà vu dans le passé de nos adversaires. Brave Patrie! voici comment elle et ses amis aiment Riel.

RIEL ET LE CLERGÉ

Nous avons toujours dit que Riel doit inspirer à tous beaucoup de commisération et de pitié, parce que, dans notre opinion, cet homme n'agissait que sous l'inspiration de la folie et ne pouvait être tenu responsable de ses actes, lorsqu'il a préparé et mis à exécution les événements si tragiques et si lugubres de la dernière révolte du Nord-Ouest. Mais, en même temps que nous invoquons ainsi la clémence de l'opinion publique en

favor du chef métis, nous avons condamné énergiquement la conduite de certaine presse qui, agissant par enthousiasme et irréflexion, ou encore pour des motifs moins avouables, prêchait fausement que Riel, révolté contre le pouvoir civil et l'autorité religieuse, n'en représente pas moins, au Nord-Ouest, la nationalité canadienne-française, les croyances catholiques, que sa cause et celle des infortunées victimes qu'il a entraînées dans la rébellion à sa suite ne constituent qu'une seule et même question à apprécier et à résoudre.

Aujourd'hui, nous trouvons dans la Semaine Religieuse de Laval, en France, une lettre de R. Père Fourmond, de St Laurent, Saskatchewan, à M. le chanoine Grondin, frère de Mgr l'évêque de St Albert, laquelle justifie pleinement l'attitude que nous avons prise, prouvant à l'évidence que Riel n'est qu'un malheureux fou et qu'il serait ridicule d'en faire le représentant de nos traditions nationales et religieuses.

Mais, nous citons l'extrait suivant pour l'édification de nos lecteurs: M. l'évêque de St Laurent, de vous écrire pour lui et pour moi, car il n'a pas un instant de loisir; il adresse des pétitions de tous les côtés pour implorer la grâce des pauvres révoltés qui doivent passer en jugement sous peu de jours.

Apprécient ensuite le spectacle de désolation, de ruine, d'incendie qu'offrent les divers lieux qui ont été le théâtre de la révolte, et ayant évoqué la mémoire des R. Peres Fafard et Marchand, massacrés le vendredi saint, au moment où ils administraient les mourants, il ajoute:

Pour moi, je n'ai pas eu le même bonheur; cependant, j'ai lu, dans plusieurs journaux du Canada et de la France, que le P. Fourmond était au nombre des morts; mais, je viens protester contre cette nouvelle, puisque je vis encore. Sans doute, j'ai été bien près de la mort, car si les balles et la fureur des révoltés m'ont fait défaut, la guerre, l'apostasie, l'hérésie, la trahison, la persécution, l'incendie, le pillage, tout s'est déchaîné contre nous; on se serait cru à la fin du monde. Dejà nous avions notre anti-christ dans la personne de ce fameux Riel, contre lequel il nous a fallu lutter, au péril de notre vie, pour détruire sa funeste influence sur nos pauvres gens.

Mon Dieu! quel homme, quelle hyocrisie, quelle impiété tout à la fois. Il se disait l'envoyé de Dieu, dirigé par les anges du ciel qui venaient souvent le visiter. Véritable ange des ténébres, il simulait l'ange de la lumière; c'était un loup caché sous la peau de la brebis pour mieux dévorer le troupeau; il semblait prier beaucoup et pratiquait la plus grande mortification; il ne mangeait que du sang de bœuf, suivant à la lettre les impostures diaboliques qu'il avait consignées dans un livre écrit de sa main avec du sang.

Révolutionnaire de la pire espèce, il voulait tout détruire; et s'il réussissait, comme les anges lui en donnaient l'assurance, disait-il, il voulait, comme un nouveau Mahomet, parcourir les deux mondes en triomphateur, pousser jusqu'à Rome, pour y mettre un pape de son choix, qui approuverait son hérésie et ses rêves orgueilleux.

Enfin il faudrait un livre entier pour raconter toutes les folies pernicieuses de cet homme; et c'est pour ces folies que Riel a fait couler le sang de nos plus braves chrétiens sur le champ de bataille de Batoche, du lac la Grenouille, etc; c'est pour cela qu'il a ruiné

nos familles chrétiennes par le pillage et l'incendie; c'est par une conséquence terrible de ses plans diaboliques qu'a coulé le sang des blancs et celui de nos chers et zélés confrères, massacrés par les sauvages, sur ses ordres. Moi-même, avec trois de mes confrères et six bonnes religieuses de nos écoles, avons été mis en état de siège, à la mission de St Antoine, après avoir été arrachés de nos missions respectives. Pendant la bataille de Batoche, qui a duré quatre jours, nous nous sommes trouvés entre les feux des deux armées continuellement; les balles qui sifflaient autour de nous ont criblé notre maison et notre église.

L'un de nous, le R. P. Moulins, directeur de la mission, fut blessé grièvement par une balle qui lui traversa la cuisse. Le R. P. LeGoff ne dut son salut qu'au dévouement de ses chrétiens qui l'arrachèrent des mains des assassins. Enfin je m'arrête; pardonnez moi ces trop longs détails, car je n'en finirais pas s'il fallait vous raconter toutes nos épreuves; mais la victoire du général Middleton nous a délivrés et Monseigneur, votre frère, est venu cicatriser nos blessures par le baume de ses larmes, de ses bonnes paroles et des miséricordes divines dont il est si digne ministre. De grandes consolations pour tous, pasteurs et troupeau, ont été le prix de sa charitable visite.

Cette lettre va beaucoup plus loin que tout ce qui a été écrit dans la presse sur le compte de Riel. Elle fait voir que si une folie évidente n'excusait pas cet homme, il serait grandement coupable. Qu'il ne doive pas être tenu responsable de ses actes, c'est notre opinion bien arrêtée, et c'est aussi le palliatif qui le sauvera; mais, qu'on en fasse un martyr de la foi et de l'amour national, cela est absolument ridicule et injurieux. La lettre du R. Père Fourmond est là pour l'attester.

Société St Jean-Baptiste

SECTIONS GÉNÉRALES

Une assemblée générale des membres de la société St Jean-Baptiste aura lieu "dimanche", le 4 octobre prochain, pour l'élection des officiers généraux, et recevoir les rapports des élections de sections pour l'année 1885. Cette assemblée aura lieu à la salle de l'Union St Joseph, rue Dalhousie, à 4 hrs. P. M.

D'après les règlements, il faudra avoir payé la contribution de 1886, pour avoir droit de voter ou être élu aux charges de la société. Les trésoriers des sections sont tenus de donner au trésorier général, avant le jour des élections, la liste des membres de leurs sections pour 1886. Aucune autre personne que celles inscrites sur ces listes n'aura droit de voter.

Par ordre, J. L. OLIVIER, Secrétaire.

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées.

Maison LEON & Cie.

51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High, Stratford, Angleterre.

Parfumeurs de S. M. la Reine,

Ont inventé et patenté cette préparation,

L'OBLITERATEUR!

qui efface les marques de la petite verole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur ni inconvénient, et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus.

Le remède épilatoire de LEON et Cie., enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général

219 rue Tremont, Boston, Mass. 21 sept. 1885-1a.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES

Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendue de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE

Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.



Trottoirs dans le Quartier Ottawa

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontiers, dans le but de couvrir les frais de la construction de trottoirs à être faits dans le quartier Ottawa, en la cité d'Ottawa, dans les rues ci-après mentionnées, savoir:

- Les côtés nord et sud de la rue Water, entre les rues King et Cumberland.
Les côtés nord et sud de la rue de l'Eglise, entre les rues King et Cumberland.
Le côté est de la rue King, entre les rues de l'Eglise et St A. dré.
Les côtés nord et sud de la rue St André, entre les rues Sussex et King.
Le côté sud de la rue Catchart, entre les rues Sussex et Dalhousie.
Le côté nord de la rue Bolton, do do do
Le côté ouest de la rue Sussex, entre les rues St. Patrice et Bolton.
Le côté est de la rue Sussex, entre les rues St. Patrice et Rodpath.
Le côté sud de la rue Bottelier, entre les rues Sussex et Dalhousie.
Le côté ouest de la rue Dalhousie, entre les rues St. Patrice et McTaggart.
Le côté est de la rue Cumberland, entre les rues St. Patrice et Rodpath.
Le côté ouest de la rue Cumberland, entre les rues St. Patrice et Sussex.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier, de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$11,662.87 et dans cette somme \$3,445.39 doivent être fournies à même le fonds général de la Municipalité.

Une Cour de Révision siégera le lundi, 5 octobre 1885, à deux heures dans l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 22 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité

Egouts dans le Quartier Ottawa

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontiers, dans le but de couvrir les frais de la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiée à être faits dans le quartier Ottawa, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir:

- 200 verges linéaires de tuyaux de 12 pouces dans la rue Bolton, à l'ouest de la rue Dalhousie.
150 verges linéaires de tuyaux de 9 pouces dans la rue Bolton, à l'ouest du tuyau de 12 pouces conduisant à la rue Sussex.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$1,864.00, et dans cette somme \$386.40 doivent être fournies à même le fonds général de la Municipalité.

Une Cour de Révision siégera le lundi, 5 septembre 1885, à deux heures dans l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 22 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité

HEMORRHOIDES—HANNUM'S BENA TINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101, RUE SPARKS OTTAWA